

Usage principal et secondaire					Normes d'implantation													Type de toiture					
Chasse d'usage principal	Notes	Usage sec. Sort	Usage sec. Sqte	Usage sec. Scham	Isolée	Jumetée	Rangée	Marge avant mn. (m)	Marge avant max. (m)	Marge latérale mn. (m)	Marge latérale opposée (m)	Marge arrière mn. (m)	% d'occ. max. bâtiment principal	% d'occ. max. bâtiment accessoire	% d'occ. max. bâtiments	Nombre d'étages minimal	Nombre d'étages maximal	Hauteur max. bâtiment principal (m)	Hauteur max. bâtiment accessoire (m)	1 versant	2 versants	4 versants	Pit
Cser	Note 160				X			12		6	6	10			60					X	X	X	X
Cvéhl	Note 150				X			12		6	6	10			60					X	X	X	X
Iall					X			12		6	6	10			60					X	X	X	X
Iart					X			12		6	6	10			60					X	X	X	X
Ican					X			12		6	6	10			60					X	X	X	X
Ichlm					X			12		6	6	10			60					X	X	X	X
Ient					X			12		6	6	10			60					X	X	X	X
Imanu					X			12		6	6	10			60					X	X	X	X
Pcem	Note 102				X			12		6	6	10			60					X	X	X	X
Notes					Notes													Notes					
Note 102 : Service des travaux publics, services ambulanciers et de sécurité civile.																							
Note 150 : Seulement service de réparation et d'entretien de machines burde.																							
Note 160 : Aucune superficie maximale.																							
Notes générales					Note 51 : Il doit être maintenu un espace d'au moins 3 m entre toute construction ou infrastructure et la limite d'un terrain riverain de la limite d'une zone « P » relative au corridor récréotouristique. Cet espace doit être aménagé avec du gazon, des végétaux ou un écran d'arbres. Cet espace libre peut toutefois servir à l'aménagement de traverses destinées à relier les terrains riverains de part et d'autre de la zone « P » vus par ce corridor récréotouristique.																		
Affichage					Groupe de zone : Industriel																		